DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DES EMBALLAGES



Environnement







Répondre à une demande de la **DGCRF**

Comprendre les contraintes de marquage

Etablir un dossier de conformité des emballages à la Directive 94/62/CE

Comprendre les normes européennes auxquelles se référer

Comprendre les responsabilités du metteur sur le marché / du fabricant / du fournisseur / de l'utilisateur

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des réglementations en vigueur en France, depuis la loi n°75-633 de 1975 jusqu'au projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, avec zoom sur la Directive 94/62/CE modifiée par la Directive 2004/12/CE et les lois dites du Grenelle I et II.
- Comment réaliser un dossier de conformité : déclaration et dossier technique, quelles informations collecter? Quelles normes respecter? Quelles responsabilités? Quels délais?
- Contraintes liées aux mentions et logos relatifs aux emballages (Triman / labels / normes / etc.) : comment s'y retrouver entre le réglementaire et l'application volontaire?

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

- Fabricants/transformateurs du secteur des emballages ménagers
- Utilisateurs d'emballages / donneurs d'ordres / industriels

DUREE DE LA FORMATION

Formation sur 1 journée

FORMATION SUR MESURE

Possibilité d'adapter le contenu et la durée de la formation sur demande



LA FORMATRICE

Ingénieur en emballage de formation, Muriel DEGOBERT a été packaging manager dans différents groupes industriels internationaux pendant 15ans. Passionnée par le sujet de la gestion des déchets, elle a ensuite passé un Master en Développement Durable et se consacre aujourd'hui à la problématique de la valorisation des déchets ménagers.